COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loiret votre Département

Orléans, le 11 juillet 2025

Temps forts de la commission permanente du 11 juillet 2025

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 11 juillet 2025, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 29 élus loirétains, cette instance a étudié 44 rapports. Soutien à la cohésion sociale, solidarité territoriale ou encore valorisation de l'agriculture locale et développement de la pratique sportive étaient au cœur des débats.

252 000 € en faveur de l'agriculture locale

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture, le Département soutient les structures agricoles et des produits du terroir. À ce titre, la Chambre d'Agriculture du Loiret bénéficie de 240 000 € pour mettre en œuvre des actions afin de valoriser les circuits de proximité et de lutter contre les fragilités qui touchent les agriculteurs. Le Comice Agricole et Société d'Agriculture réunis de l'arrondissement de Montargis dispose de 2 500 € pour l'organisation du « Comice Agricole de Ferrières », les 30 et 31 août 2025 à Ferrières-en-Gâtinais.

Près de 382 000 € dédiés au sport

Afin d'accompagner la pratique du sport pour tous les loirétains, le Département du Loiret soutient les acteurs sportifs et l'organisation de manifestations sportives sur le territoire. À ce titre, le Comité départemental de tir à l'arc du Loiret bénéficie de 2 000 € pour l'organisation du championnat de France de tir à l'arc sur cibles 3D, du 15 au 17 août 2025 à Boigny-sur-Bionne. 25 000 € sont accordés au Comité départemental Handisport du Loiret pour son fonctionnement sur l'année 2025.

Le Département consacre 190 000 € aux communes de son territoire

Dans le cadre du volet 3 de sa politique de *Mobilisation en faveur des territoires*, suite à un appel à projets, 190 000 € sont consacrés par le Département du Loiret à 59 projets d'intérêt communal de communes loirétaines. La commune d'Adon bénéficie de 6 400 € pour l'installation d'agrès de sport et d'un panneau de basket. 3 200 € sont accordés à la commune d'Yèvre-La-Ville pour la mise en accessibilité et mise aux normes d'une place de stationnement PMR.

1,5 M € en faveur de l'insertion et de l'emploi des bénéficiaires du RSA

Chef de file en matière de solidarité, le Département du Loiret soutient les associations du territoire pour favoriser l'insertion des publics qu'il accompagne. Dans ce cadre, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique disposent de près d'1 M € afin de mener à bien leurs actions au profit des bénéficiaires du RSA. Ainsi, Les Jardins de la Voie Romaine dispose de 95 400 € pour l'accueil de 33 bénéficiaires du RSA. 500 000 € sont consacrés à des associations caritatives et des accueils de jour. À ce titre, la structure Pleyades bénéficie de 93 500 € pour l'accueil et le suivi de 46 bénéficiaires du RSA.

Près de 175 000 € pour préserver les ressources naturelles du Loiret

Pour le Département du Loiret, la protection de l'environnement et la sensibilisation du public sont des priorités essentielles pour l'avenir de notre territoire. Suite à un appel à projets, 15 structures environnementales bénéficient de 175 000 € pour leur fonctionnement et la réalisation d'actions. Par exemple, le Patrimoine Naturel de France bénéficie de 18 000 € pour le maintien de l'ouverture au public de l'Arboretum des Barres. 19 000 € sont accordés à La Maison de Loiret du Loiret afin de permettre la découverte et la sensibilisation à l'environnement Loire.

Retrouvez toutes **les actualités du Département** sur **www.loiret.fr/presse**

CONTACT PRESSE
Lucie Allouard
02 38 25 43 38
07 86 84 06 54
lucie.allouard@loiret.fr